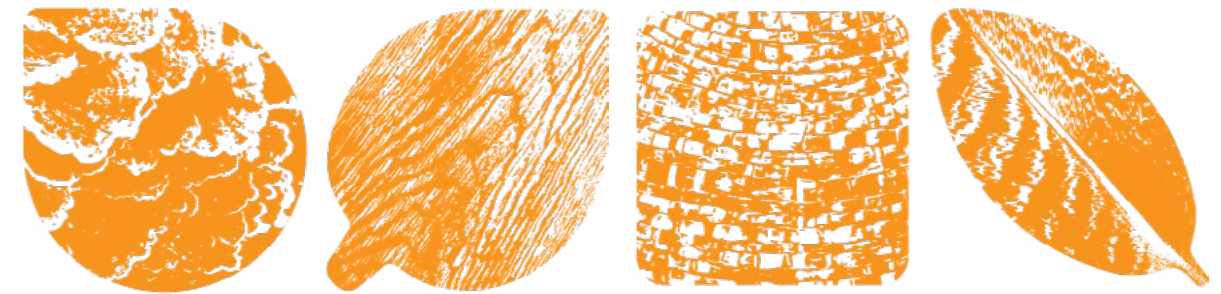


**UNIVERSITÉS CANADA**  
Engagements à l'égard  
de la **VÉRITÉ** et de la  
**RÉCONCILIATION**



## À PROPOS D'UNIVERSITÉS CANADA

Universités Canada est la porte-parole des universités canadiennes au pays et à l'étranger.

À titre d'organisation mutuelle au service des rectrices et recteurs, elle offre une voix unie au profit de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Universités Canada appuie ses établissements membres dans l'exercice de leur mission qui consiste à transformer des vies, à renforcer les collectivités et à trouver des solutions aux problèmes les plus pressants du monde.

[www.univcan.ca/fr](http://www.univcan.ca/fr)

# PRÉAMBULE



Universités Canada et ses établissements membres sont situés sur les terres ancestrales des peuples des Premières Nations, inuits et métis. Les universités reconnaissent l'autodétermination des peuples autochtones et s'efforcent d'affirmer et de respecter les droits des personnes autochtones, leurs droits inhérents et les traités qui régissent ces terres. Les liens qui unissent les universités canadiennes aux peuples autochtones sont une source de force et de savoirs qui confère aux établissements un caractère unique à l'échelle mondiale.

Universités Canada est une association mutuelle qui offre du soutien aux dirigeantes et dirigeants de plus de 90 universités canadiennes publiques et à but non lucratif. Elle mène des activités de promotion d'intérêts auprès du gouvernement fédéral au nom des universités et réunit les rectrices et recteurs afin de leur permettre de s'entretenir d'enjeux d'importance pour leur établissement. Favoriser l'éducation universitaire des étudiantes et étudiants autochtones et la réconciliation avec les peuples autochtones au sein des universités canadiennes figure parmi les grandes priorités des établissements membres et de l'association.

Les universités reconnaissent la responsabilité qui leur revient quant à la réconciliation, à la création de partenariats respectueux avec les peuples des Premières Nations, inuits et métis, à l'élimination des obstacles à la formation universitaire auxquels font face les étudiantes et étudiants autochtones, à l'offre de possibilités d'emploi équitables aux membres autochtones du corps professoral et du personnel, et à la mise en œuvre d'activités d'enseignement et de recherche axées sur les besoins des peuples autochtones.

Les engagements qui se trouvent dans le présent document, intitulés Engagements d'Universités Canada à l'égard de la vérité et de la réconciliation, sont évolutifs et constituent une révision des Principes d'Universités Canada en matière d'éducation des Autochtones adoptés par les membres d'Universités Canada en 2015. Les Engagements visent à faire face aux réalités changeantes

entourant la vérité et la réconciliation au Canada ainsi qu'à faire office de document axé sur l'avenir servant à orienter et à appuyer les travaux des universités. L'élaboration des Engagements a été guidée par les conseils du Groupe consultatif sur l'éducation des personnes autochtones d'Universités Canada, de leaders autochtones dans les universités, ainsi que de communautés et d'organisations autochtones. Ces groupes et ces personnes, parmi d'autres, seront consultés au fur et à mesure que les Engagements évolueront.

Les universités canadiennes déploieront des efforts soutenus au cours des années à venir afin de concrétiser les Engagements d'Universités Canada à l'égard de la vérité et de la réconciliation, qui leur serviront en outre d'outil commun pour orienter leurs travaux. Universités Canada s'engage aussi à soutenir les travaux de ses membres en organisant des échanges entre dirigeantes et dirigeants universitaires, en favorisant la mise en commun de pratiques exemplaires et en réclamant davantage de ressources pour les étudiantes et étudiants ainsi que les chercheuses et chercheurs autochtones. L'association s'engage à appuyer les travaux distincts, mais complémentaires, visant à faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion tout en tenant compte de l'intersectionnalité des identités autochtones, et à soutenir les Engagements parallèlement aux autres principes adoptés par ses membres, soit les Principes d'excellence en matière d'inclusion, les Principes en matière de retombées sociales ainsi que les Principes en matière d'autonomie institutionnelle.

Un complément d'information sur ces engagements ainsi que de la documentation à l'appui se trouvent ici :

[www.univcan.ca/fr/priorites/education-des-autochtones](http://www.univcan.ca/fr/priorites/education-des-autochtones)





# Engagements d'Universités Canada à l'égard de la **VÉRITÉ** et de la **RÉCONCILIATION**

Les engagements sont disposés sans ordre particulier, et chacun constitue une priorité d'égale importance dans ce document.



## 1 **Politiques, plans stratégiques et gouvernance**

Les universités s'engagent à faire progresser la vérité pour cheminer vers la réconciliation. Pour ce faire, elles doivent reconnaître leur rôle dans le colonialisme, ainsi que les séquelles laissées par les pensionnats pour personnes autochtones sur le milieu de l'éducation au Canada. Elles affirment leur engagement à l'égard de la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, des appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes, les filles et les personnes 2SLGBTQIA autochtones disparues et assassinées, de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, des recommandations de la Commission royale sur les peuples autochtones, ainsi que des recommandations de commissions et rapports provinciaux concernant les peuples autochtones et leurs droits.

Les universités s'engagent à multiplier les possibilités offertes aux membres autochtones de la population étudiante, du corps professoral, du milieu de la recherche et du personnel ainsi qu'aux leaders autochtones à tous les échelons des établissements grâce à des structures de gouvernance, des politiques et des stratégies qui respectent leur expertise, leurs connaissances et leurs cultures, et qui leur font place.

Reconnaissant le racisme et l'oppression systémiques que subissent les personnes autochtones, les universités s'engagent à créer des campus accueillants et respectueux, entre autres par la mise en place de mécanismes visant à combattre le racisme et les incidents racistes, ainsi que des programmes d'études, des services, du soutien et des espaces consacrés aux membres autochtones de la population étudiante, du corps professoral et du personnel.

## 2 **Réussite des étudiantes et étudiants autochtones**

Les universités s'engagent à favoriser la réussite scolaire des personnes autochtones grâce à une approche axée sur les étudiantes et étudiants, leurs forces ainsi que leurs résultats et aptitudes d'apprentissage, en leur offrant un appui global, y compris des mesures de soutien personnel, pédagogique et culturel, ainsi qu'en appuyant les membres autochtones du personnel et du corps professoral qui leur servent de porte-parole et de modèles.



## Enseignement et apprentissage

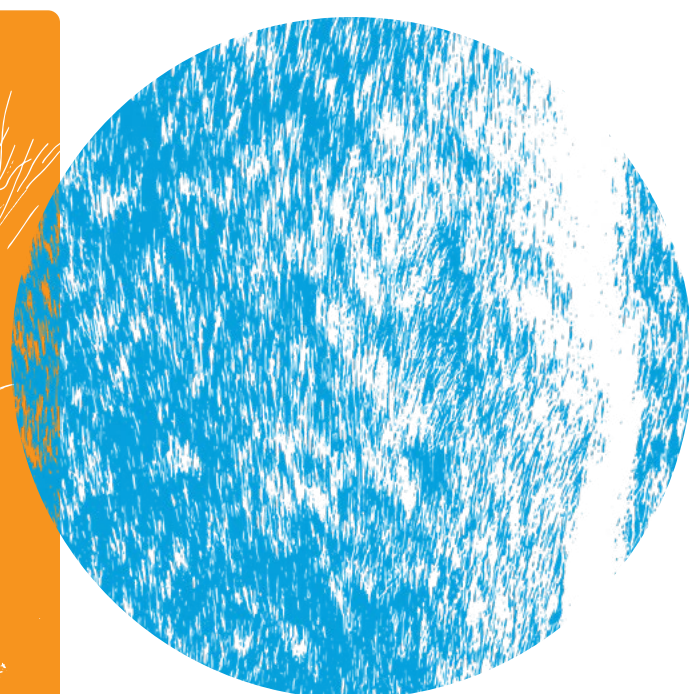
Les universités s'engagent à favoriser l'autochtonisation de leurs activités de formation, entre autres par la modernisation de leurs programmes d'études et de soutien, séances d'orientation et méthodes pédagogiques, ainsi qu'à faire place aux savoirs et aux méthodes d'apprentissage autochtones dans des domaines d'études variés, par exemple en créant des possibilités pour les Aînés et Aînées et les gardiennes et gardiens du savoir au sein de la structure universitaire.

Elles s'engagent également à contribuer à la revitalisation des langues autochtones, par exemple en travaillant de concert avec des membres des communautés, des Aînés et Aînées ainsi que des gardiennes et gardiens du savoir des Premières Nations, inuits et métis pour offrir des cours et des programmes de langues accessibles.



## Recherche

Les universités s'engagent à établir des partenariats de recherche avec des communautés, organisations et établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations, inuits et métis afin de répondre aux besoins des communautés autochtones, en privilégiant une approche coopérative, mutuellement bénéfique et basée sur le respect, ainsi que des protocoles appropriés tout au long du processus de recherche.



## Engagement auprès des communautés

Les universités s'engagent à nouer des relations fondées sur la responsabilité réciproque avec les communautés et organisations des Premières Nations, inuites et métisses qu'elles servent, dans un esprit de cocréation, afin de faire en sorte que les ressources et les programmes soient adaptés à leurs besoins, de favoriser les partenariats avec les établissements d'enseignement postsecondaires autochtones et de faciliter la prise de contact avec les jeunes autochtones ainsi que le recrutement d'étudiantes et étudiants.

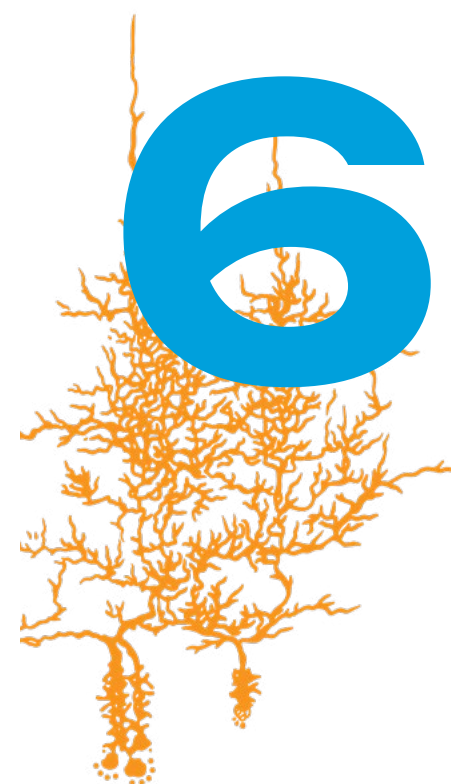
Les universités s'engagent à offrir des possibilités d'apprentissage en milieu communautaire accessibles qui répondent aux besoins exprimés par les peuples des Premières Nations, inuits et métis, ainsi qu'à permettre aux étudiantes et étudiants de conserver leurs liens avec leur famille, leur communauté et leur culture.



## Soutien aux personnes

Les universités s'engagent à soutenir les initiatives de résurgence et de revitalisation menées par les peuples autochtones et à améliorer la représentation des talents autochtones au sein de la structure de gouvernance ainsi que parmi les membres du corps professoral et du personnel professionnel et administratif. Reconnaisant les facteurs de stress et fonctions supplémentaires avec lesquels doivent souvent composer les membres autochtones du corps professoral et du personnel, les universités s'engagent à leur fournir le soutien, les ressources et la valorisation nécessaires pour veiller à leur rétention et à leur avancement professionnel.

Les universités s'engagent à faire en sorte que les membres allochtones de la population étudiante, du corps professoral et du personnel ainsi que les cadres supérieurs allochtones suivent la formation et disposent des ressources nécessaires pour s'acquitter de leur responsabilité en matière de réconciliation et de décolonisation au sein des établissements d'enseignement.





Engagements d'Universités Canada à l'égard de la vérité et de la réconciliation

Droits réservés : Universités Canada © 2023

L'ensemble du contenu de cette publication peut être reproduit ou transmis sous toute forme et par tout moyen que ce soit, ou bien conservé dans une base de données ou un système de récupération au Canada sans autorisation écrite préalable d'Universités Canada. Aucune licence n'est requise pour effectuer des photocopies ou toute autre reproduction par reprographie.

Conception de la couverture et de l'intérieur par Vincent Design Inc.

